

Facturation Gaz contrat précédent

Par **LaMaud**, le **29/06/2015** à **10:39**

Bonjour,

Je viens vers vous par ce message, car mon syndic veut m'imputer sur le loyer de juillet, une facture d'estimation de gaz pour la période du 14/04 au 16/06 pour un montant de 86,31 €.

J'ai intégré le logement au 1er avril, et n'ai souscrit aucun contrat de gaz, vu qu'il y a des plaques vitro-céramiques dans le logement, je n'ai donc pas installé de gazinière et n'en ai pas l'utilité.

Cette facture est au nom du syndic qui a souscrit un contrat de marché auprès de GDF SUEZ Dolce Vita.

Je souhaiterait donc savoir si mon syndic est en droit de me faire payer cette facture étant donné qu'il n'a pas résilié son contrat. Était-ce à moi de le faire ? si c'est le cas, je n'en ai pas été informée non plus...

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,

LaMaud